

Synthèse du PASS-INNOVATION 2012-184

Procédé : **SYNERMUR ISOLAYR**

Titulaire : Société MIRBAT, Pont de Bonpas, 84140, MONTFAVET

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2012-184. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Procédé d'isolation à base de mousse de polyuréthane projetée sur mur par l'intérieur.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Le procédé est destiné à l'isolation thermique par l'intérieur :

- des murs maçonnés définis selon le DTU 20.1.
- des murs en béton banché définis selon le DTU 23.1.
- des murs à ossature bois définis selon le DTU 31.2.

Le procédé est utilisé pour l'isolation de locaux à faible ou moyenne hygrométrie. Les locaux à forte hygrométrie ne sont pas visés.

Le procédé est destiné à l'isolation de bâtiments chauffés à usage courant, résidentiels ou non, en neuf ou en rénovation.

Le procédé n'est pas destiné aux bâtiments industriels, agricoles ou agroalimentaires.

Le procédé peut être destiné aux Etablissements Recevant du Public.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée dans le document Pass'Innovation 2012-184 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (Pass'Innovation « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le Pass'Innovation 2012-184 est valable jusqu'au 16 mars 2014. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2012-184.